

Communauté d'Agglomération
du bassin de Bourg-en-Bresse

RAPPORT ANNUEL
de DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2018

janvier 2019



Attignat /
Beaupont /
Bény / Béréziat
/ Bohas-Meyriat-
Rignat / Bourg-
en-Bresse / Buellas /
Certines / Ceyzériat / Cize /
Colligny / Confrançon / Cormoz
/ Corveissiat / Courmangoux /
Courtes / Cras-sur-Reyssouze /
Curciat-Dongalon / Curtafond
/ Dompierre-sur-Veyle /
Domsure / Drom / Druillat
/ Etrez / Foissiat / Grand
Corent / Hautecourt-
Romanèche /
Jasseron / Jayat /
Journans /
La Tranclière
/ Lent /
Lescheroux /
Malafretaz
/ Mantenay-
Montlin
/ Marboz
/ Marsonnas
/ Meillonas
/ Montagnat /
Montcet / Montracol
/ Montrevel-en-Bresse
/ Nivigne-et-Suran /
Péronnas / Pirajoux /
Polliat / Pouillat / Ramasse
/ Revonnas / Saint-André-
sur-Vieux-Jonc / Saint-Denis-
lès-Bourg / Saint-Didier-d'Aussiat
/ Saint-Etienne-du-Bois / Saint-
Jean-sur-Reyssouze / Saint-Julien-
sur-Reyssouze / Saint-Just / Saint-
Martin-du-Mont / Saint-Martin-le-Châtel
/ Saint-Nizier-le-Bouchoux / Saint-Rémy
/ Saint-Sulpice / Saint-Trivier-de-Courtes /
Salavre / Servas / Servignat / Simandre-
sur-Suran / Tossiat / Val-Revermont
/ Vandeins / Verjon / Vernoux
/ Vescours / Villemotier /
Villereversure /
Viriât

Edito Page 3

Pour un projet de territoire durable et solidaire Page 4

- **1 / PCAET en construction** : une plaquette synthétique pour communiquer sur le diagnostic
- **2 / Encourager et soutenir les initiatives locales** de transition écologique

Pour un cadre de vie durable et solidaire Page 6

- **3 / Mon Cap Energie**, un service d'aide à la rénovation énergétique des logements
- **4 / Conseil en énergie partagé pour les communes volontaires**
- **5 / Le cadastre solaire**
- **6 / Réhabilitation énergétique** du gymnase intercommunal de Montrevel-en-Bresse
- **7 / La voie verte** : ouverture d'une première portion
- **8 / Une vélo-école** pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo
- **9 / Chantiers jeunes** : découverte professionnelle et action environnementale
- **10 / Jazz day** : la célébration des 30 ans du centre culturel Louis Jannel à Montrevel-en-Bresse
- **11 / A la Plaine Tonique**, des actions de sensibilisation à l'environnement

Pour une économie durable et solidaire Page 15

- **12 / Les clauses sociales** dans les marchés publics
- **13 / Valorisation du réseau Etik'Table**
- **14 / L'aide au réemploi des déchets informatiques**
- **15 / Le Gourmet bag**, le doggy bag à la française
- **16 / Une aide à l'utilisation de vaisselle réutilisable** pour les associations

Pour la cohésion et la solidarité Page 20

- **17 / Des animations solidaires** pour les retraités du pôle de Montrevel-en-Bresse
- **18 / Fête de l'environnement** au Pont des Chèvres à Bourg-en-Bresse
- **19 / Les Incroyables comestibles** à Saint-Trivier de Courtes

Pour mieux comprendre Page 23

Edito

Conformément à l'article 255 de la loi Grenelle 2 *, nous vous présentons le rapport de développement durable de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Nous avons recensé 19 actions que nous menons en faveur d'un développement qui concilie le développement économique, le progrès social avec la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Elles figurent parmi les actions les plus emblématiques de notre collectivité. Avec cette seule sélection, il est aisé de remarquer que nous pouvons agir dans tous les domaines. Notre champ d'action est vaste et notre ambition est grande.

Forte de la démarche participative pour la co-construction du projet de territoire et du Plan climat air énergie territorial (PCAET), l'action de la collectivité en matière de développement durable et de transition écologique s'amplifie. C'est maintenant une préoccupation intégrée dès la conception d'un projet communautaire.

Mais la collectivité ne peut pas agir seule. C'est pourquoi, nous finançons aussi des initiatives locales et citoyennes. D'autres acteurs participent au mouvement et nous les encourageons. Car c'est bien par l'action collective que nous pourrons préparer au mieux notre territoire aux dérèglements climatiques.

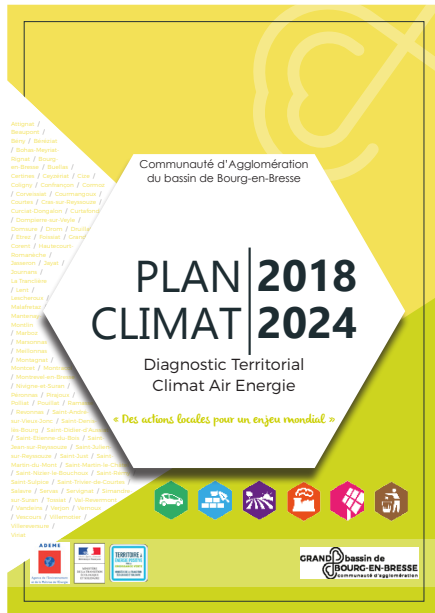
**Le Président,
Jean-François Debat
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes**

**Yves Cristin
Conseiller délégué au développement durable et à l'environnement**

* : Article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret d'application n°2011-687 du 27 juin 2011.

1 / PCAET en construction : une plaquette synthétique pour communiquer sur le diagnostic

L' élu référent Yves Cristin



Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un **engagement du territoire**, en faveur du développement durable, **pour agir face aux dérèglements climatiques**. Sa première étape, le diagnostic a été réalisé en 2017. Ce document de 64 pages dresse l'état des lieux des dérèglements climatiques, des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de la part des énergies renouvelables sur le territoire.

Afin de partager le plus possible ces informations avec les élus et les agents, la Communauté d'Agglomération a choisi de synthétiser les données du diagnostic en un **document pédagogique** et communicant de 8 pages, avant de co-construire les actions.

CHIFFRES
CLÉS
2018

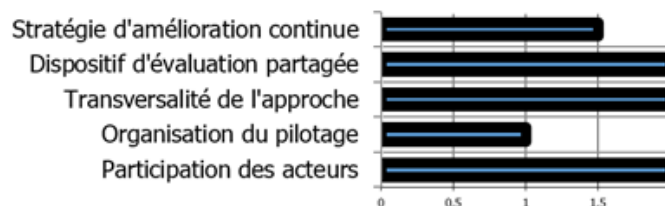
- 1 000 exemplaires

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Réaliser le troisième et dernier séminaire transition écologique et élaborer le programme d'actions PCAET

2 / Encourager et soutenir les initiatives locales de transition écologique

L' élu référent Yves Cristin

CHIFFRES CLÉS 2018

- 8 actions soutenues
- 26 400 € d'aides

L'atteinte des objectifs fixés par le Plan Climat et la démarche « Territoire à Energie Positive » (TEPOS), passe par l'implication et l'action de tous. C'est pourquoi la **Communauté d'Agglomération soutient les porteurs de projets**

allant dans le sens de la **transition écologique**. L'aide peut financer des études ou des réalisations, de l'assistance juridique, de la communication autour des actions menées, du prêt de matériel...

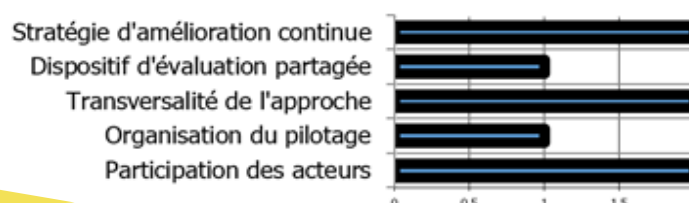
Porteurs de projets	Actions
SORELVA	Mise en place d'une nouvelle politique énergétique pour les bâtiments du pôle des organisations d'élevage de Ceyzériat
Monnaie locale	Etude pour créer une monnaie locale et citoyenne
Kujana	Parc accrobranche éco-responsable à Saint-Etienne du Bois
Le Rep'R	Tiers lieu éco-responsable
L'Atelier Ecocitoy' Ain	Ouverture d'une boutique gratuite ouverte à tous : chacun peut donner, chacun peut prendre ce dont il a besoin
AutoBus	Organisation de la course éco-mobile
La Banque alimentaire	Installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation
L'USIE 01	Création d'une plate-forme de mobilité pour les salariés en insertion

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Augmenter le nombre d'actions soutenues (budget cible de 50 000 €)

3 / Mon Cap Energie, un service d'aide à la rénovation énergétique des logements

L'élu référent *Christian Chanel*

Mon Cap Energie est un service destiné aux propriétaires de logements privés (maison individuelle ou appartement en copropriété). Sa mission consiste à **informer/conseiller le particulier dans leur projet de rénovation énergétique** (conseils de 1er niveau gratuit) puis à l'accompagner tout au long de la démarche afin d'optimiser l'efficacité énergétique de la rénovation (visite-diagnostic du logement, préconisations de travaux, mise en relation avec les entreprises, analyse des devis, montage financier, mobilisation des financements). La prestation devient alors payante (149€).

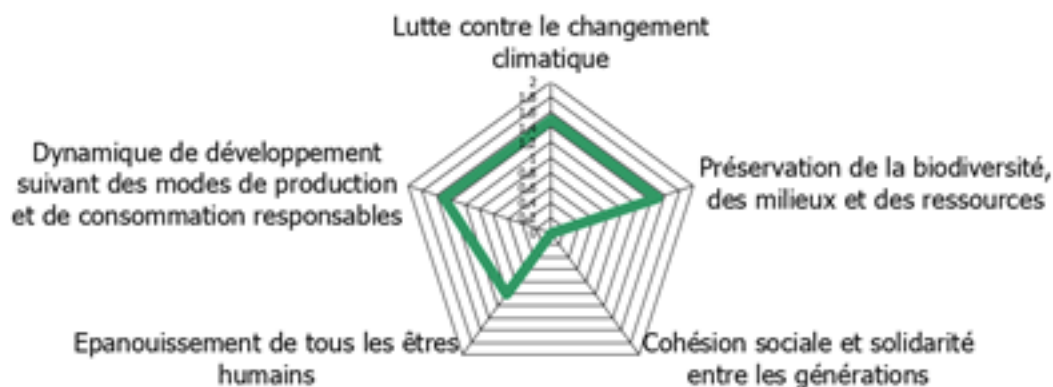


CHIFFRES CLÉS 2018

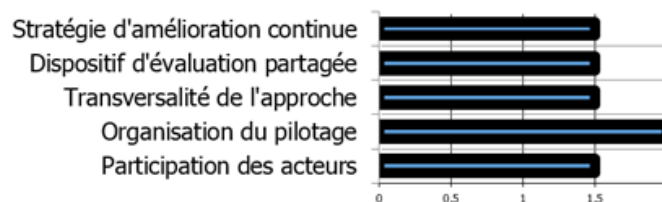
- 1 530 ménages conseillés
- 425 logements ont bénéficié d'un accompagnement complet du projet de rénovation
- 3,4 millions d'euros de travaux générés

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Augmenter le nombre de ménages accompagnés en maisons individuelles

4 / Conseil en énergie partagé

L'élu référent Yves Cristin

Le conseil en énergie partagé (CEP) est un dispositif, créé par l'**ADEME**, qui consiste à mutualiser entre plusieurs communes (de moins de 10 000 habitants) les compétences d'**un technicien spécialisé en énergie**. Ainsi, les communes volontaires peuvent bénéficier à moindre coût d'une assistance « énergie » et optimiser la performance énergétique de leur patrimoine communal ou de leur éclairage public.



CHIFFRES CLÉS 2018

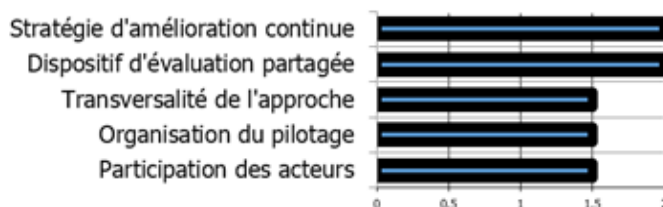
- 28 communes engagées dans la démarche, soit 37 700 habitants
- Une convention signée pour 3 ans avec l'ALEC01, de juillet 2018 à juillet 2021

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Intégrer tous les bâtiments communautaires dans la démarche

5 / Le cadastre solaire

L' élu référent *Yves Cristin*

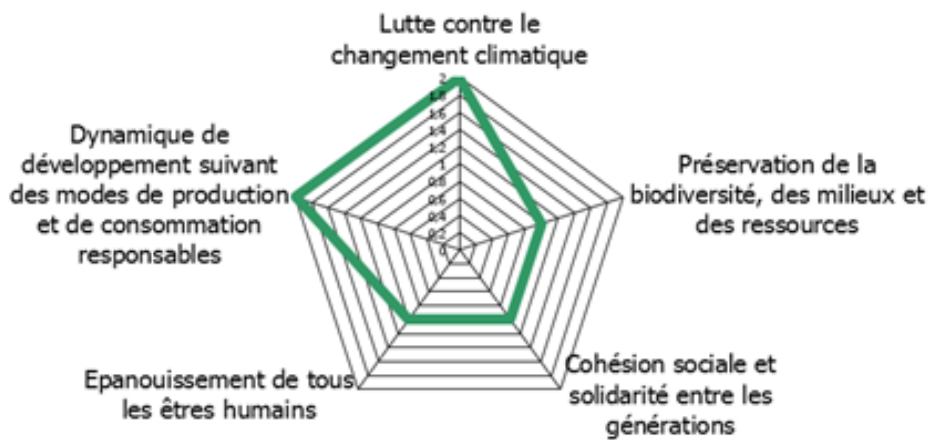
C'est un outil en ligne et gratuit permettant d'obtenir en quelques clics une projection technique et financière pour l'**installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques**, sur sa propre toiture. Le cadastre solaire est animé, pour le compte de la CA3B par la start-up française et primée par le Ministère de l'Environnement, In Sun We Trust. La Communauté d'Agglomération complète ainsi la panoplie de ses outils pour l'amélioration de l'habitat proposés à partir de la **plate-forme de rénovation énergétique** www.moncapenergie.fr.

CHIFFRES CLÉS 2018

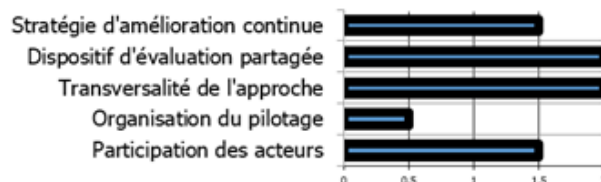
- 682 visiteurs sur le site le mois du lancement
- 31 demandes de devis

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Développer la communication sur l'outil

6 / Réhabilitation énergétique du gymnase intercommunal de Montrevel-en-Bresse

L'élu référent *Daniel Rousset*



Mal isolé et mal ventilé, le gymnase de l'Huppe à Montrevel-en-Bresse avait besoin d'une rénovation énergétique afin de limiter les consommations en énergie, notamment en chauffage. La Communauté d'Agglomération a réalisé ce chantier d'envergure d'avril 2017 à janvier 2018. Les travaux ont concerné **l'ensemble du bâtiment, du sol au plafond** : isolation thermique intérieure et extérieure, isolation de la toiture terrasse,

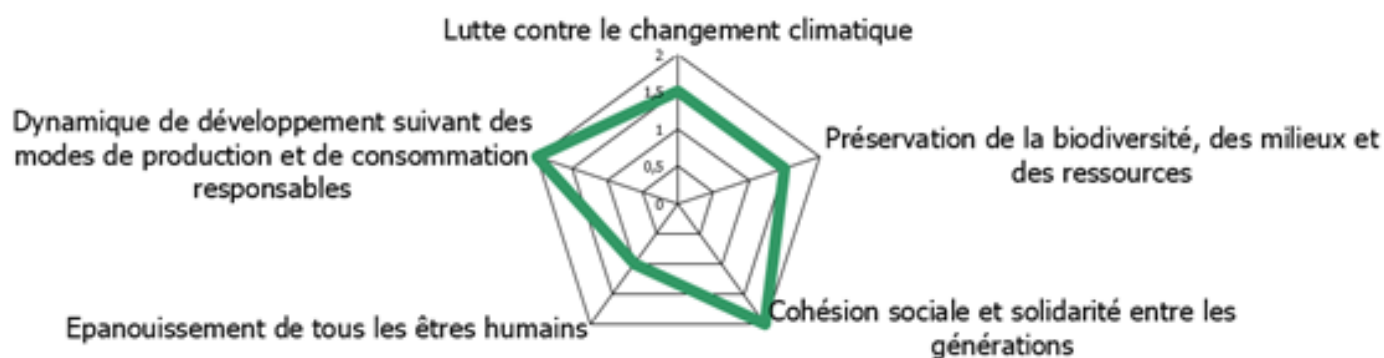
remplacement des menuiseries, installation de détecteurs de mouvements et d'un dispositif d'intermittence pour l'éclairage, amélioration de la production d'eau chaude sanitaire, reprise de la ventilation en totalité (2 centrales de traitement de l'air mises en place).

CHIFFRES CLÉS 2018

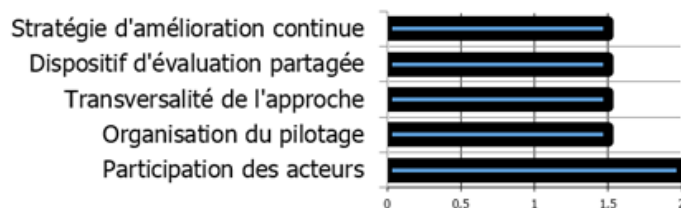
- Un chantier de 1 020 000 € HT subventionné dans le cadre de TEPOS – TEPCV

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Installer un système de pilotage des modes de chauffage à distance

7 / La voie verte : ouverture d'une première portion

L'élu référent **Guillaume Fauvet**



La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a réalisé en 2018 le premier tronçon de la voie verte, dénommée La Traverse, de Bresse en Revermont. Celui-ci a été **inauguré le 22 juin 2018**. Cette première portion de la voie verte traverse les communes d'Attignat, Cras-sur-Reyssouze, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse et Jayat, soit 11,2 km qui suivent le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer entre Bourg-en-Bresse et Chalon-sur-Saône. Le linéaire au centre de Montrevel-en-Bresse sera aménagé parallèlement aux

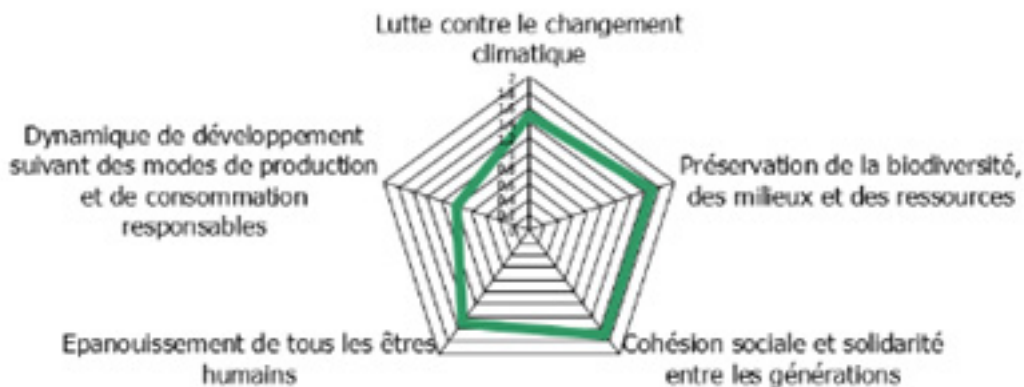
travaux de rénovation du cœur de village. La voie verte est un **axe central d'un réseau dédié aux déplacements doux**, qu'ils soient à vocation utilitaire (trajets domicile travail/école) ou touristique. La signalétique mise en place met en valeur les liaisons possibles vers d'autres itinéraires pédestres ou cyclistes et vers les activités, services et autres curiosités présents sur le tracé.

CHIFFRES CLÉS 2018

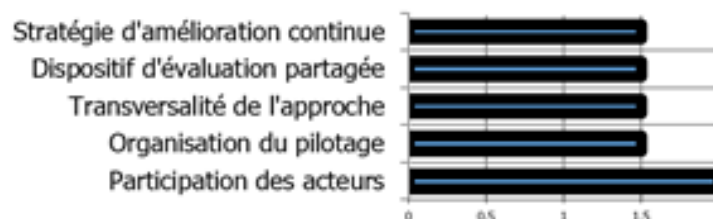
- 11,2 km réalisés
- 5 communes traversées
- 23 plots de signalétique

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Prolonger la voie verte jusqu'à Bourg-en-Bresse



8 / Une vélo-école pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo

L' élu référent *Guillaume Fauvet*

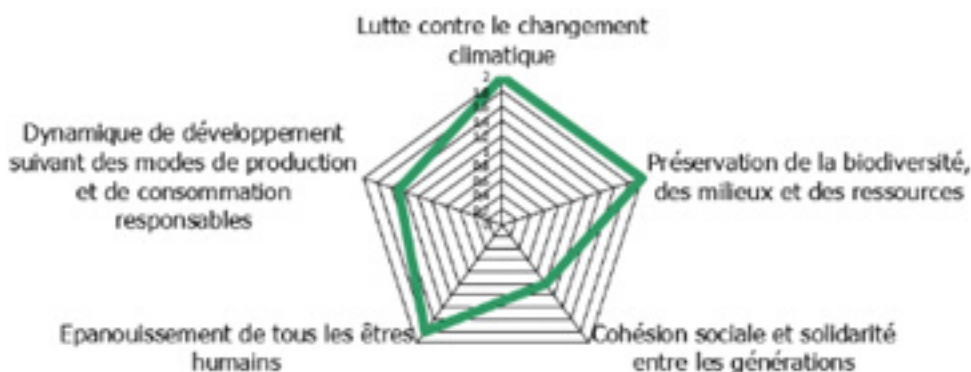
CHIFFRES CLÉS 2018

- 7 personnes formées, soit le nombre de places maximum
- 36 séances, dont 30 séances de mise en selle

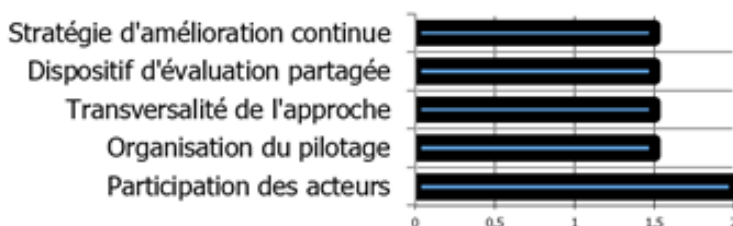
Proposée par l'agence de mobilité La Station, la vélo-école est une formation gratuite destinée aux personnes majeures qui souhaitent apprendre à faire du vélo ou retrouver les bons réflexes sur deux-roues, notamment quand on circule en ville. Cette **formation sur mesure** s'articule autour de quatre modules indépendants les uns des autres : mise en selle (l'apprentissage du vélo), remise en selle (pour reprendre confiance), déplacement en milieu urbain et approfondissement. Les cours sont assurés par un formateur, diplômé d'un brevet d'initiateur mobilité à vélo, agent de la collectivité. Ces ateliers doivent **permettre de développer l'usage du vélo** sur l'agglomération en promouvant son apprentissage.

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

- Former 10 personnes
- Améliorer la communication sur le projet

9 / Chantiers jeunes : découverte professionnelle et action environnementale

L'élue référente *Virginie Grignola-Bernard*

La Communauté d'Agglomération a organisé en juillet et août **deux chantiers jeunes**. Ce dispositif propose aux jeunes de 16 et 17 ans d'acquérir une première expérience professionnelle en s'investissant dans une action pendant une semaine. Ils sont rémunérés sous la forme d'une bourse de 200€ versée pour financer un projet personnel : permis de

conduire, BAFA... Sur l'un des chantiers, huit jeunes du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse ont fabriqué des hôtels à insectes pour huit communes du pôle qui souhaitent en acquérir un. Chacun des jeunes a ensuite été désigné référent dans l'une des communes pour expliquer aux élus où **installer l'hôtel à insectes** et son fonctionnement.



CHIFFRES CLÉS 2018

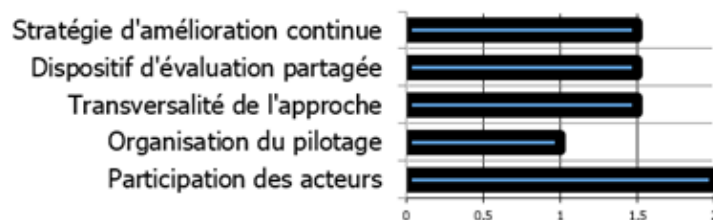
- 8 jeunes issus de 7 communes
- 8 communes ont acquis un hôtel à insectes grâce aux chantiers jeunes

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Poursuivre les chantiers jeunes



10 / Jazz day : la célébration des 30 ans du centre culturel Louis Jannel à Montrevel-en-Bresse

L'élue référente *Sylviane Chêne*

CHIFFRES CLÉS 2018

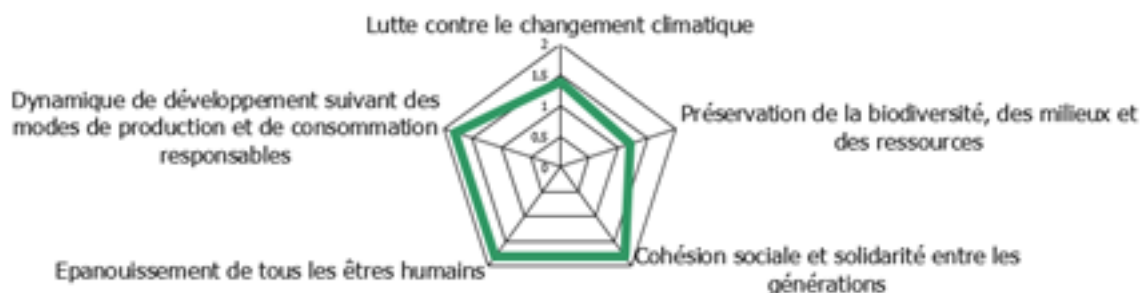
- 100 musiciens associés, amateurs et professionnels issus de toutes les générations
- 500 personnes venues écouter les concerts et visiter l'exposition photographique « Le jazz au bout des doigts » proposée par la médiathèque
- 50 bénévoles mobilisés

Le centre culturel Louis Jannel réunit l'école de musique et la médiathèque de Montrevel-en-Bresse. La célébration de ses 30 ans a eu lieu en clôture du **festival Jazz Day le 5 mai 2018**. Cet anniversaire a permis de fédérer les 4 sociétés musicales fondatrices de l'école de musique (Attignat, Foissiat, Montrevel-en-Bresse et Saint-Didier d'Aussiat), les élèves et enseignants de l'école de musique, l'équipe de la médiathèque et quelques

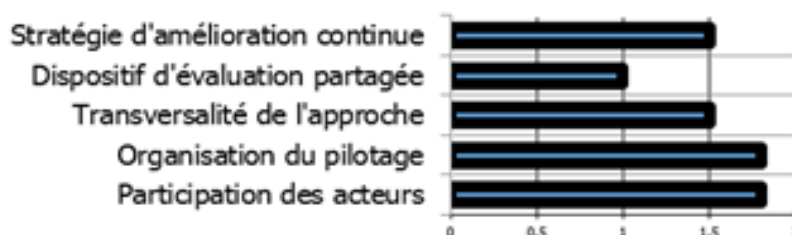
associations locales (club de rugby, l'association K-Pote qui développe des projets culturels avec des vidéastes). Le final était assuré par le Skokiaan brass band, groupe de jazz d'excellence et les sociétés musicales qui ont proposé un concert associant une centaine de musiciens amateurs et professionnels, fruit du travail de toute une année scolaire autour de la culture de la Nouvelle Orléans.

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Sur l'événement Jazz day, un dispositif d'évaluation plus collectif

11 / A la Plaine Tonique, des actions de sensibilisation à l'environnement

L'élue référente *Monique Wiel*



Le **label Pavillon Bleu** valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. La Plaine Tonique est labellisée *Pavillon Bleu* depuis 2013 et le site l'a de nouveau obtenu en 2018. Le label favorise aussi une prise de conscience générale et un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

La Plaine Tonique œuvre toute l'année pour conserver ce label et sensibiliser toujours plus le public. Sa gestion des espaces verts s'inscrit dans la **démarche zéro phyto** avec des panneaux d'informations sur l'ensemble du pôle touristique. En 2018, le site a distribué des cendriers de plage et le guide du **code lacs et rivières** pour informer les touristes des bons gestes à adopter au bord de l'eau (protection solaire, sécurité, tri etc). Il a proposé *Dépollullair*, un jeu de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et extérieur.

CHIFFRES CLÉS 2018

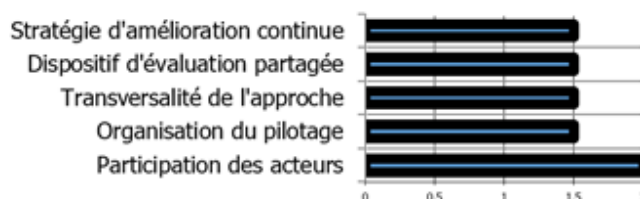
- Plus de 100 000 entrées journées à la base de loisirs
- 3e plus grand camping d'Auvergne-Rhône-Alpes

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Conserver le label

12 / Les clauses sociales dans les marchés publics

L' élu référent *Alain Bontemps*



La Communauté d'Agglomération mobilise la commande publique pour favoriser le recrutement de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Elle répond aussi à un besoin de main d'œuvre exprimé par les entreprises des secteurs en tension. La Communauté d'Agglomération s'implique au-delà du retour à l'emploi par le **dispositif de la clause sociale** et met en place un **véritable parcours d'insertion** pour aller vers un emploi durable.

Les clauses sociales font partie, avec les clauses environnementales, des **clauses développement durable**.

CHIFFRES CLÉS 2018

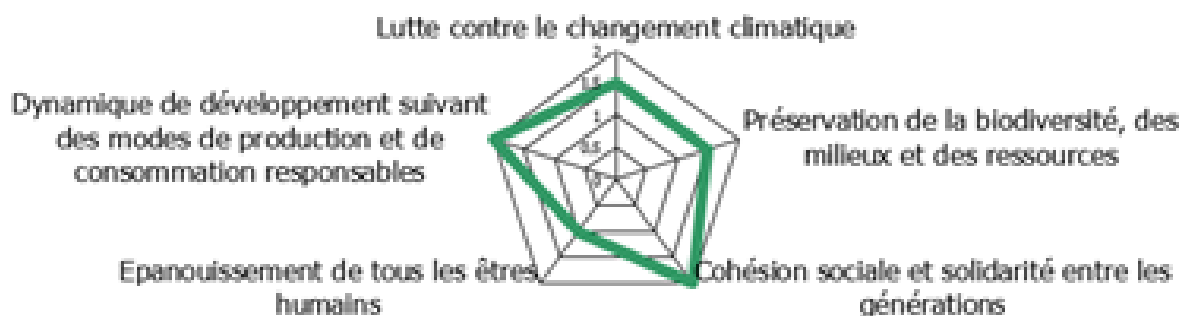
8 partenaires impliqués dans l'animation de la permanence bâtiment organisée le lundi matin, en direction des demandeurs d'emploi : Pôle emploi, mission locale, GREP, AFPA, BOUSOL, GeiqBTP01, Fédération du bâtiment et des TP 01.

En 2017 (derniers chiffres disponibles)

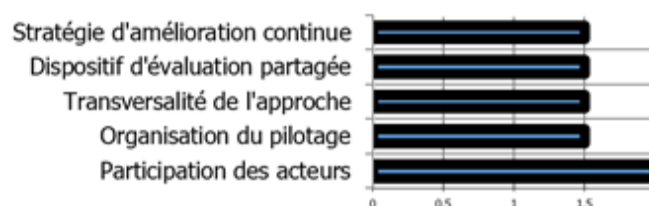
- 22 049 heures d'insertion réalisées dans le bâtiment, les travaux publics, les espaces verts, la collecte et le tri des déchets, la distribution de magazines.
- 7 maîtres d'ouvrage
- 53 entreprises
- 67 salariés

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Informar les élus de la CA3B sur les missions du guichet territorial d'animation des clauses sociales et le rôle de la facilitatrice dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif

13 / Valorisation du réseau Etik'Table

L'élu référent *Aimé Nicolier*

Dès que cela est possible, la Communauté d'Agglomération fait appel aux **producteurs du réseau Etik'Table** pour ses événements. Les producteurs ont ainsi été les fournisseurs de buffets pour les conseils communautaires ou de paniers gourmands offerts à des délégations reçues sur le territoire. La Communauté d'Agglomération promeut l'offre des producteurs d'Etik'Table auprès de ses partenaires. C'est ainsi que le Monastère royal de Brou a fait appel au réseau pour son cocktail servi après l'inauguration de ses nouveaux espaces, tout comme ALEC01 et Alimentec.

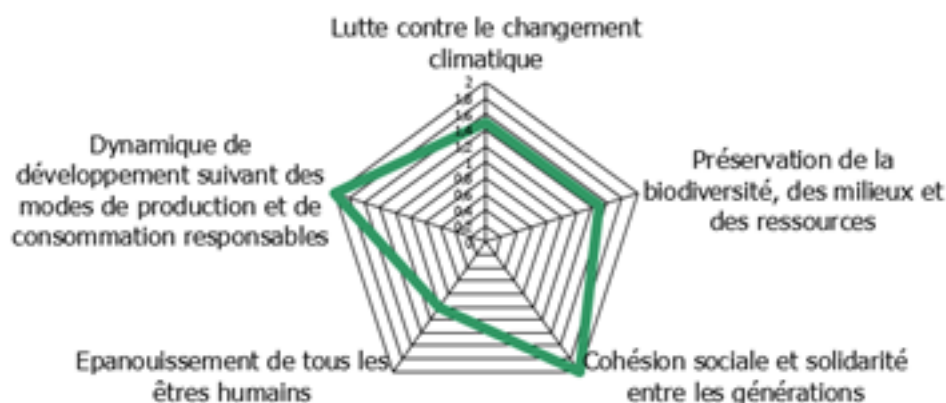


CHIFFRES CLÉS 2018

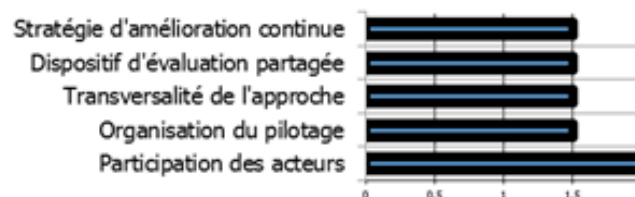
- 3 buffets Etik'Table à l'occasion des conseils communautaires
- 5 buffets à l'issue des ateliers de travail et séminaires réalisés dans le cadre du projet de territoire et du PCAET
- 200 paniers gourmands offerts pour le congrès national des sapeurs-pompiers, le concours de cuisine amateurs organisé dans le cadre du salon de la gastronomie, de certains éducateurs, les Glorieuses de Montrevel-en-Bresse et Bourg-en-Bresse, le congrès régional des jeunes chambres économiques

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Diversifier les produits proposés

14 / L'aide au réemploi des déchets informatiques

Les élus référents *Walter Martin, Michel Fontaine, Yves Cristin*

CHIFFRES CLÉS 2018

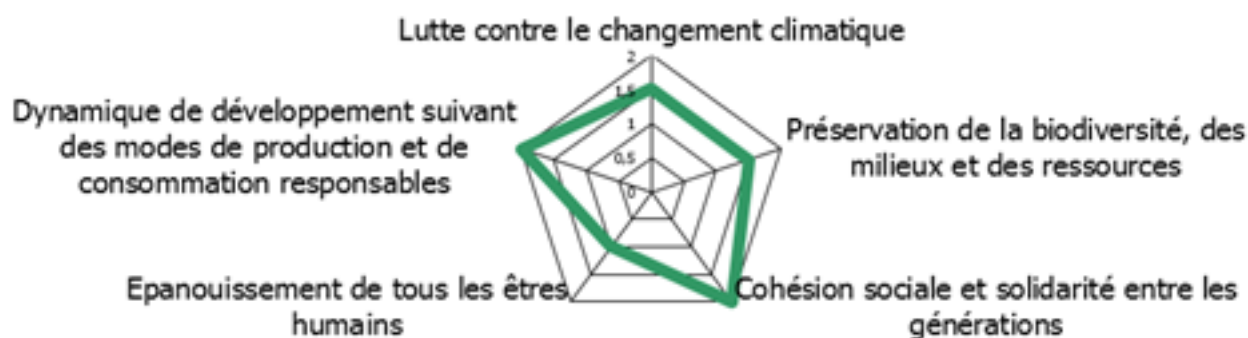
- 13 136 kg de déchets d'équipement électriques et électroniques collectés en 2018 dans les déchèteries, soit un triplement des volumes (4 375 kg en 2017)

La SARL Micronov propose depuis 1998 des solutions pour **le réemploi et le recyclage de matériel informatique** sur le territoire du bassin de vie de Bourg-en-Bresse. En 2018, elle a souhaité diversifier son activité pour recruter davantage en collectant les ordinateurs usagés dans les déchèteries du territoire. Avec pour objectif de réemployer le matériel encore en fonctionnement pour

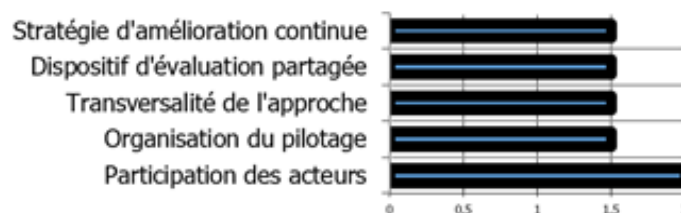
le mettre à disposition de personnes dans le besoin. La Communauté d'Agglomération a accompagné le développement de cette activité en donnant à Micronov l'**accès aux 10 déchèteries du territoire**. Micronov a également formé les agents au tri de ce matériel pouvant être réemployé.

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Augmenter le volume collecté auprès d'entreprises
Développer le réemploi de parc après reconditionnement
Passer de 1,3 ETP CDDI à 4 ETP CDDI, ce qui se traduira par l'embauche d'un permanent supplémentaire

15 / Le Gourmet bag, le doggy bag à la française

L'élu référent *Alain Mathieu*



La Communauté d'Agglomération a souhaité contribuer à une limitation du gaspillage alimentaire en restauration traditionnelle à travers la popularisation et **l'adoption du Gourmet bag**. En effet, avant d'être dans nos assiettes, nos aliments ont nécessité de l'eau, de l'énergie et du travail ; ils ont été produits pour être consommés et non pour remplir les poubelles. Le fait de « jeter de la nourriture à la poubelle » est devenu trop ordinaire, à la maison comme au restaurant.

Ainsi, la Communauté d'Agglomération a proposé aux restaurateurs volontaires un **kit gratuit** contenant :

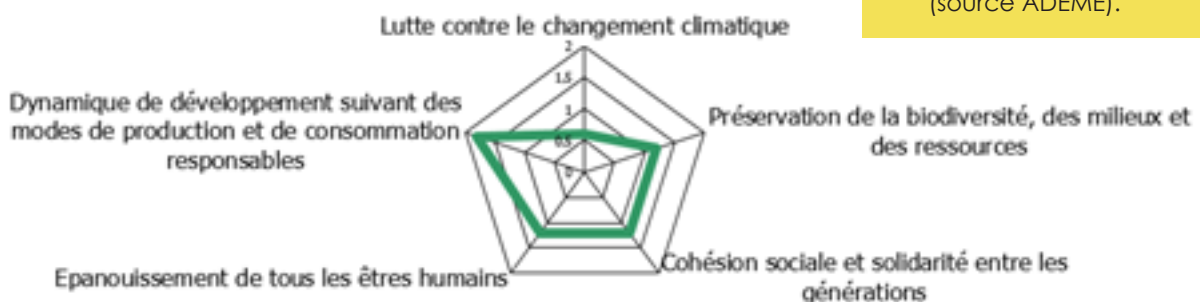
- 40 boîtes en carton, hermétiques et micro-ondables (pour les 20 premiers restaurateurs volontaires)
- 200 stickers à apposer sur les boîtes
- 1 adhésif à mettre sur la vitrine/porte d'entrée.

CHIFFRES CLÉS 2018

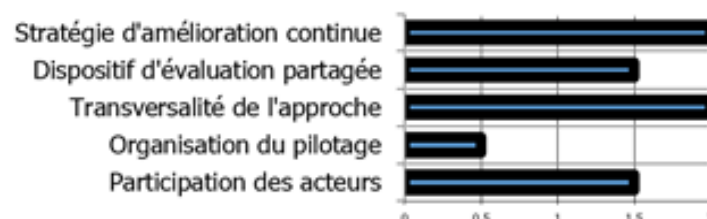
- 15 restaurateurs ont adhéré à la démarche.
- Chaque année, 20 kg d'aliments jetés à la poubelle par chaque Français, dont 7 kg d'aliments encore emballés (source ADEME).
- 230 g/personne/repas, soit le gaspillage alimentaire en restauration traditionnelle (source ADEME).

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Poursuivre la démarche et développer la communication auprès des restaurateurs



16 / Une aide à l'utilisation de vaisselle réutilisable pour les associations

L'élu référent *Alain Mathieu*

CHIFFRES CLÉS 2018

- 27 associations soutenues financièrement par la CA3B
- Utilisation des gobelets à la fête de la musique de Bourg-en-Bresse et à la fête du 14 juillet à la Plaine Tonique, soit + de 65 000 éléments de vaisselle loués, dont + de 60 000 gobelets.
- 500 ans, c'est le temps qu'il faut à un gobelet en plastique pour se dégrader complètement dans la nature.

La vaisselle réutilisable, notamment le gobelet, en remplacement de la vaisselle jetable a pour intérêt de **réduire la quantité de déchets** produite sur un évènement, d'améliorer la propreté du site, de préserver nos ressources naturelles, et de sensibiliser à la réduction des déchets.

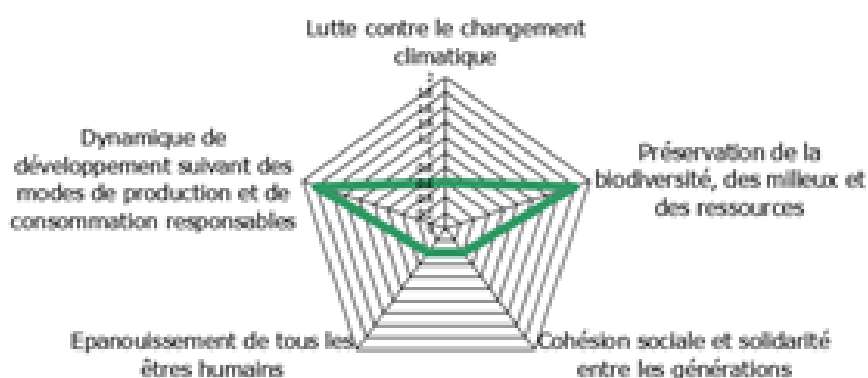
La Communauté d'Agglomération a choisi de soutenir financièrement les associations qui recourent à la location de vaisselle réutilisable pour leurs évènements.

Elle finance 80% du montant HT de la location de vaisselle plastique lavable et réutilisable. Une manière de se préparer à une mesure bientôt obligatoire. En effet, la loi sur la transition énergétique et le décret du 30 août 2016 prévoient d'interdire la mise à disposition de gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique à compter du 1er janvier 2020.

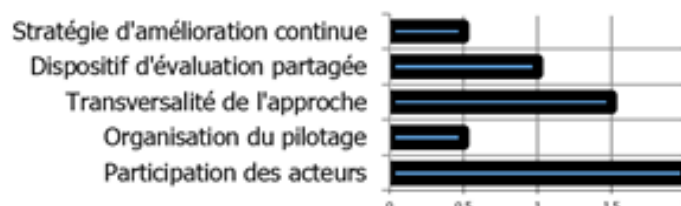
Les associations sont libres de s'adresser au prestataire de leur choix. Celui-ci fournit la vaisselle et se charge également de son lavage. La subvention est versée sur présentation de la facture. Pour exemple, la location de 500 gobelets coûte environ 90€ TTC. La Communauté d'Agglomération peut prendre en charge 60€.

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Renforcer l'éco-exemplarité de la CA3B en proposant de la vaisselle réutilisable sur tous les évènements qu'elle organise

17 / Des animations solidaires pour les retraités du pôle de Montrevel-en-Bresse

L'élue référente *Virginie Grignola-Bernard*

Tout au long de l'année, le **pôle Bresse** propose des rencontres et une aide pour les retraités. Une animatrice se charge de la coordination des clubs des personnes âgées et les aide dans l'organisation de leurs manifestations (concours de belote, pétanque, loto). Le pôle organise par ailleurs des séjours et excursions à la journée pour les adhérents aux clubs de retraités ou non. Des animations qui permettent de **tisser du lien social entre tous les séniors** qui viennent de tous horizons.

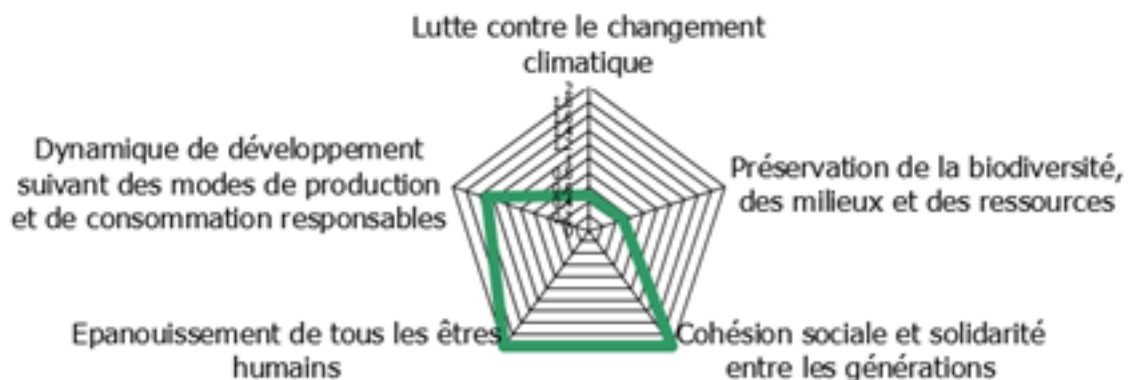


CHIFFRES CLÉS 2018

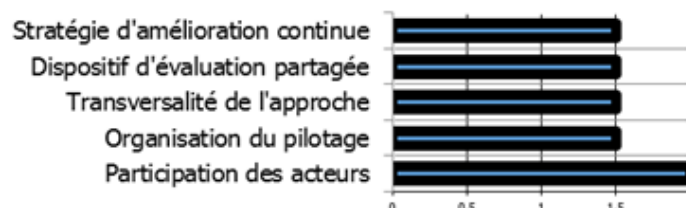
- 3 séjours
- 2 excursions
- 7 randonnées pedestres
- 2 concours de belote
- 1 concours de pétanque
- 2 450 journées d'animation

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Poursuivre les actions



18 / Fête de l'environnement au Pont des Chèvres à Bourg-en-Bresse

L'élu référent *Alain Bontemps*

La Ville et CA3B ont co-organisé une Fête de l'environnement dans le quartier du Pont des Chèvres à Bourg-en-Bresse le **28 avril 2018 (place Alphonse Dupont)**. Cet événement est en lien avec la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette convention, annexe du Contrat de Ville, est **signée avec les bailleurs sociaux** Bourg Habitat, Logidia, Semcoda et Dynacité.

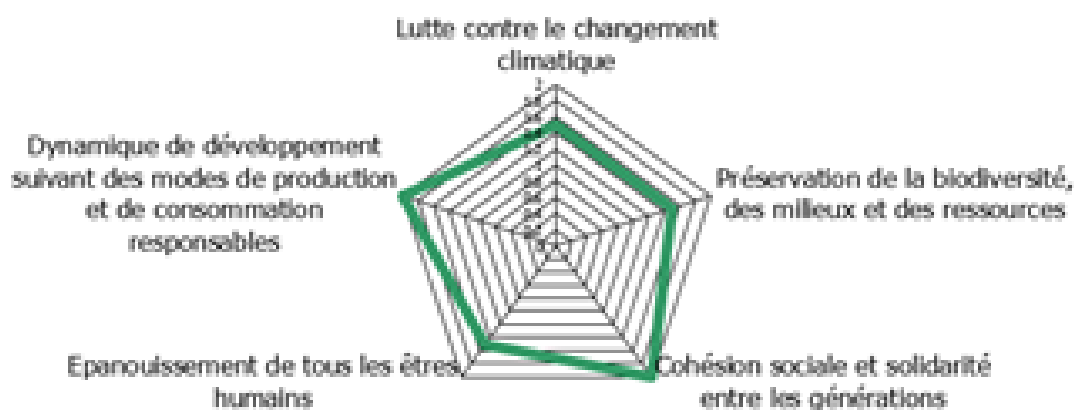
Cette manifestation permet au quartier du Pont des Chèvres de retrouver une animation de proximité, autour du développement durable : économies d'énergie et d'eau, gestion des déchets, des encombrants, gaspillage alimentaire, cadre de vie, tri et recyclage, mobilité douce, etc. Tout au long de la journée, **différents ateliers pratiques sont organisés**. De plus, un jardin éphémère a été créé pour l'occasion en partenariat avec *Incroyables Comestibles*, l'ADSEA 01 et le Centre social du Pont des Chèvres. L'association *Arc en Bresse* a également réalisé, avec une quarantaine de bénévoles, un ramassage des déchets dans le quartier pour sensibiliser sur le jet de déchets dans la rue.

CHIFFRES CLÉS 2018

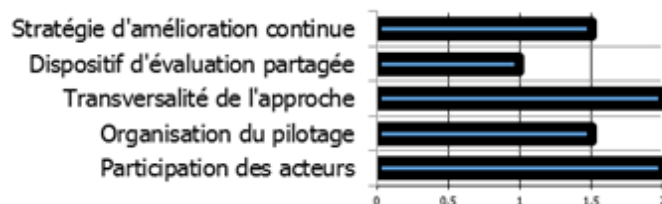
- 200 personnes touchées pendant la journée
- 18 partenaires mobilisés
- 16 animations et ateliers

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Organiser des temps d'animation sur plusieurs lieux, en réduisant peut-être le nombre d'ateliers

19 / Les Incroyables comestibles à Saint-Trivier de Courtes

L'élue référente *Virginie Grignola-Bernard*

Le projet des *Incroyables comestibles* s'inscrit dans une **démarche participative citoyenne et solidaire** issue d'un élan volontaire de don et de partage. A l'initiative du relais assistants maternels (RAM) « Les Petits petons » à Saint-Trivier de Courtes, il a réuni les écoles, l'EHPAD, la résidence autonomie, le multi-accueil « Le jardin des libellules », l'espace jeunes

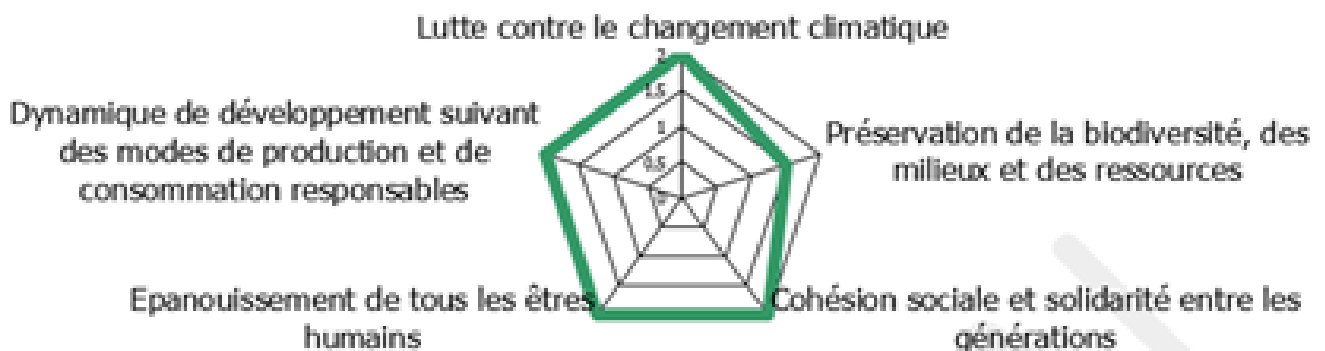
et la bibliothèque autour d'un jardin partagé. Une fête du printemps a permis à tous de se retrouver pour planter dans les **15 bacs de plantation** installés entre l'école, la crèche et le RAM (Relais Assistantes Maternelles). Chacun a ensuite fait vivre le jardin pendant toute l'année avec un nouveau temps fort organisé début juin.

CHIFFRES CLÉS 2018

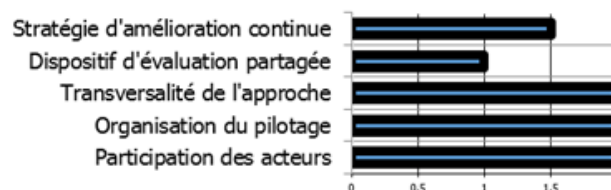
- 50 participants à la fête du printemps
- 0 achat : le jardin a pu être créé sans aucun achat, ni de plants ni de graines

Evaluation de l'action

- Au regard des finalités du développement durable



- Au regard des modalités de construction du projet



Objectif 2019

Inviter des associations en lien avec les thèmes du projet (environnement, plantation...)
Organiser une fête de l'été pour déguster les produits du jardin avec tous les participants et une fête de l'automne pour préparer le jardin à l'hivernage

L'intégration du développement durable : cinq finalités, cinq éléments de démarche

L110-1 du code de l'environnement modifié par la loi Grenelle 2 :

L'objectif de développement durable répond, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :

La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

L'épanouissement de tous les êtres humains

La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Des dynamiques de développement suivant des **modes de production et de consommation responsables**

La gouvernance du développement durable inclut cinq « éléments de démarche » :

La participation de la population et des acteurs locaux, par souci de démocratie mais aussi d'efficacité (mobilisation générale, enrichissement par « l'expertise d'usage »)

L'organisation du pilotage : portage politique fort, définition du rôle des partenaires, mobilisation des services...

La transversalité du questionnement et des réponses

L'évaluation, dès la phase de conception d'un projet, par l'explicitation de ses objectifs stratégiques et des transformations attendues du territoire, qui seront mesurées

Une stratégie d'amélioration continue : les défis étant immenses, il ne faut ni renoncer à agir au début, ni « s'endormir sur ses lauriers » en chemin

Avec le soutien financier pour certaines actions de



Contact : Carole Bertrand, chargée de mission Développement durable et démocratie de proximité
 carole.bertrand@ca3b.fr



GRAND  **bassin de**
BOURG-EN-BRESSE
 communauté d'agglomération

3 avenue Arsène d'Arsonval - CS 88000
 01008 Bourg-en-Bresse cedex
 Tél. : 04 74 24 75 15

www.grandbourg.fr